Métropole Aix-Marseille-Provence | République Française | Département des Bouches du Rhône

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 7 octobre 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :
Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :
Olivier FREGEAC représenté par Jean-Pascal GOURNES.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :
Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS 008-10271/21/BM

■ Attribution d'une subvention à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence pour l'organisation du colloque "Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ?" - Approbation d'une convention

MET 21/20030/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre du soutien à l'enseignement supérieur et à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en- Provence (Sciences Po Aix), la Métropole souhaite soutenir les évènements qui renforcent l'attractivité du territoire et valorisent le travail de ses équipes universitaires et de recherche.

L'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix) organise un colloque international qui se tiendra les 3 et 4 décembre 2021 à Aix-en-Provence dont la thématique abordée sera la suivante : « Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ? ». Les tensions existantes aux frontières sud de l'Europe se sont en effet accrues ces deux dernières années et particulièrement pendant la période de crise sanitaire Covid 19.
L'objectif de ce colloque, qui a reçu le parrainage de Jean-Yves le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères et dont la participation est attendue, est de réunir, sur cette thématique, les différentes parties prenantes, enseignants-chercheurs de l'Institut, des acteurs politique ou diplomatique de premier plan des Etats riverains (notamment de la rive Sud et Est), ainsi que des représentants des organisations internationales, de grands chefs d'entreprises françaises et étrangères et des experts reconnus de la géopolitique de la Méditerranée.

Plus de 300 participants sont attendus et parmi eux les personnalités suivantes qui échangeront lors de tables rondes :

Signé le 7 Octobre 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 08 octobre 2021

- Arancha Gonzalez Laya, Ministre des Affaires étrangères d'Espagne
- Othman Jerandi, Ministre des Affaires étrangères de Tunisie
- Federica Maria Mogherini, Recteur du Collège d'Europe
- Regis Debray, Ecrivain et philosophe français
- Vice-Amiral d'Escadre Laurent Isnard, Préfet maritime de la Méditerranée
- Pierre Bousquet de Florian, Directeur de cabinet du ministre français de l'Intérieur
- Camille Grand, Secrétaire général adjoint aux investissements de défense, OTAN
- Cem Gürdeniz, Contre-Amiral et écrivain turc
- Sameh Shoukry, Ministre des Affaires étrangère d'Égypte
- Gilles Kepel, Politologue, titulaire de la Chaire Moyen-Orient Méditerranée à l'ENS et professeur à l'Université de Paris Sciences et Lettres
- Josep Borell, Vice-président de la Commission européenne
- Olivier Darrason, Ancien membre du Parlement français,
- Rodolphe Saadé, Président CMA CGM

Les thèmes abordés lors de ces tables rondes sont les suivants :

- Souveraineté, frontières et humanité : quelles évolutions après le Covid ?
- La Méditerranée orientale, un espace en forte tension ?
- Instabilités sur la frontière sud de l'Europe : questions de sécurité dans la région Sahel-Maghreb ?
- Quelle gouvernance pour la Méditerranée ?

Sciences Po Aix veut donner un rayonnement international à cette manifestation et en faire à la fois un rendez-vous incontournable de la réflexion diplomatique sur la sécurité du sud de l'Europe, ainsi qu'un lieu propice à des échanges efficaces au sein de la communauté diplomatique qui y assistera.

Ce colloque contribuera à valoriser les experts universitaires sur les questions méditerranéennes, à étendre le rayonnement du site d'Aix Marseille et renforcera ainsi la reconnaissance de la centralité de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le débat méditerranéen (notamment pour animer le dialogue avec la rive sud de la Méditerranée).

L'engagement international de Sciences Po Aix a également un impact fort sur son évolution et sa modernisation : actualisation permanente du contenu des enseignements, innovations pédagogiques, développement des cours en langue étrangère et intégration de l'objectif d'ouverture internationale à tous les niveaux de la vie de l'établissement.
Le plan de financement de cette action se présente de la façon suivante :

Organisateur	**Action et Evènement**	**Date**	**Subvention N-1**	**Subvention demandée**	**Budget prévisionnel Co financeurs**	**Montant proposé**
L'institut d'Etudes Politiques N° Guichet Unique : 2021_01154	Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ?	3 et 4 décembre 2021	N-1 : 0€	**10** 000 €	50 000 € Co-financeurs OTAN : 5 000€ Région : 15 000€ Mairie d'Aix en Provence : 10 000€ Aides privées : 10 000€ :	10 000 € Soit **20**% du budget prévisionnel

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'Institut d'Etudes Politiques, une subvention d'un montant de 10 000 € imputée au Budget 2021 sur l'Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix en section de fonctionnement, chapitre 65 – Nature 657382 – Fonction 23.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Signé le 7 Octobre 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 08 octobre 2021

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 001-8073-20-CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° FBPA 015-9117/20/CM du 17 décembre 2020 portant approbation du Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2021 et des Etats Spéciaux de Territoire.
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 30 septembre 2021.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Le caractère international de ce colloque.
- La qualité des personnalités et intervenants attendus.
- L'intérêt pour la Métropole de soutenir Sciences Po Aix qui souhaite faire de cet évènement un rendez-vous incontournable de la réflexion diplomatique sur la sécurité du sud de l'Europe.
- L'actualité de la thématique abordée « l'ère après covid ».
- La contribution d'un tel évènement au rayonnement de notre territoire.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement spécifique au profit de l'Institut des Etudes Politiques pour le colloque international « Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ? » pour un montant total de 10 000 euros au titre de l'exercice 2021.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectif, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Signé le 7 Octobre 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 08 octobre 2021

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 sur l'Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix en section de fonctionnement, chapitre 65 – Nature 657382 – Fonction 23.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Santé, ESR,
Recherche médicale,
Economie de la santé

Emmanuelle CHARAFE

Signé le 7 Octobre 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 08 octobre 2021